

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL ET DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux-mille-vingt, le seize du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur Olivier FERREIRA, Président, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil de la mairie de Thourotte,

Date de convocation : 10 juillet 2020

Présents : MM. DESNOUENS, LEBOEUF, BONTEMPS, HARNY,
CZEP CZYNSKI, FOURNIER, MAZIERES, RUMEAU, BARBILLON,
BÉRANGER, PEYR, DELANEF, DECAMP, LANGLOIS-NEURINNE,
MERCIER, HEDUY, SANTUNE, CARVALHO, LE DROUMAGUET,
TASSIN, FERREIRA, MESSIO, TROUVAIN, GAGE, GROS,
HAUDRECHY

Représentés par un suppléant :

M. DENNEL par M. BONTEMPS, M. LEBON

M. ROUGEAUX par M. DELANEF

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR



Absents :

M. LARONZE Daniel, Mme FOYART

Nombre de membres en exercices : 28

Nombres de présents : 26

Nombres de votants : 26

1. Installation des Conseillers syndicaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA, qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessous installés dans leurs fonctions :

CLERMONTOIS PLATEAU PICARD				
Titulaire	Monsieur	CZEPCZYNSKI	Jean-Pierre	MAIGNELAY-MONTIGNY
Titulaire	Monsieur	FOURNIER	Alain	GODENVILLERS
Titulaire	Monsieur	MAZIÈRES	Florent	CERNOY
Titulaire	Monsieur	RUMEAU	Didier	NOINTEL
Suppléant	Monsieur	LESUEUR	Thomas	LA NEUVILLE ROY
Suppléant	Monsieur	ROUSTAING	Christophe	ANGIVILLERS
COMPIÈGNOIS				
Titulaire	Monsieur	DENNEL	Alain	JONQUIÈRES
Titulaire	Monsieur	DESMOULINS	Jean-Pierre	SAINTINES
Titulaire	Monsieur	LEBOEUF	Jean-Pierre	SAINT JEAN AUX BOIS
Titulaire	Monsieur	LEBON	Claude	SAINT SAUVEUR
Suppléant	Monsieur	BONTEMPS	Philippe	LACROIX SAINT OUEN
Suppléant	Monsieur	HARNY	Michel	CHOISY AU BAC
FORCE ÉNERGIES				
Titulaire	Monsieur	BARBILLON	Philippe	VILLE
Titulaire	Monsieur	BERANGER	Didier	BEAUGIES SOUS BOIS
Titulaire	Monsieur	PEYR	Patrick	PLESSIS DE ROYE
Titulaire	Monsieur	ROUGEAUX	Éric	GUISCARD
Suppléant	Monsieur	DELANEF	Gérard	CRISOLLES
Suppléant	Monsieur	MAROT	Laurent	LASSIGNY

PLAINE D'ESTRÉES SAINT DENIS				
Titulaire	Madame	DECAMP	Annick	
Titulaire	Monsieur	LANGLOIS-MEURINNE	Grégoire	
Titulaire	Madame	MERCIER	Sophie	REMY
Suppléant	Monsieur	CALET	Christophe	ESTRÉES SAINT DENIS
Suppléant	Monsieur	COLLIN	Bruno	CHEVRIÈRES
RESSONTOIS				
Titulaire	Monsieur	HEDUY	Christian	RESSONS SUR MATZ
Titulaire	Monsieur	LARONZE	Daniel	GOURNAY SUR ARONDE
Titulaire	Madame	SANTUNE	Nadine	CUVILLY
Suppléant	Madame	BASTIEN	Catherine	ORVILLERS-SOREL
Suppléant	Monsieur	LUISIN	Arnaud	MONCHY-HUMIÈRES
THOUROTTOIS				
Titulaire	Monsieur	CARVALHO	Patrice	THOUROTTE
Titulaire	Monsieur	LE DROUMAGUET	Hervé	MONTMACQ
Titulaire	Monsieur	TASSIN	Jackie	LONGUEIL-ANNEL
Suppléant	Monsieur	BOUCHER	Patrick	CHEVIN COURT
Suppléant	Monsieur	COLLÉ	Gérard	MÉLICOQ
VALLÉE DE L'OISE ET PAYS D'HALATTE				
Titulaire	Monsieur	FERREIRA	Olivier	BAILLEVAL
Titulaire	Madame	FOYART	Khristine	BRENOUILLE
Titulaire	Monsieur	MESSIO	Denis	SAINT MARTIN LONGUEAU
Titulaire	Madame	TROUVAIN	Corinne	LABRUYÈRE
Suppléant	Monsieur	BERNARD	Xavier	RHUIS
Suppléant	Monsieur	FOURDRINIER	Éric	PONTPOINT
VALOIS				
Titulaire	Monsieur	GAGE	Daniel	ORROUY
Titulaire	Monsieur	GROS	Claude	BETZ
Titulaire	Monsieur	HAUDRECHY	Jean-Pierre	ROUVILLE
Suppléant	Monsieur	DE SOUSA	Jean-François	MORIENVAL
Suppléant	Monsieur	LE VIENNESSE	Yan	ROSOY EN MULTIEN

M^{me} TROUVAIN..... a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le comité syndical a désigné deux assesseurs au moins: MM CZEPGZYNSKI....., M^{me} DECAMP.....

2. Élection du Président

2.1. Présidence de l'assemblée

M^{me} DESMOULINS....., doyen(ne) d'âge parmi les délégués, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Il a invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



Chaque représentant syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le syndicat. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le représentant syndical a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des représentants qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier représentant, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26.....
- e. Majorité absolue : 14.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
FERREIRA Olivier	26	Vingt-six

2.4. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	Envoyé en préfecture le 23/07/2020
	En chiffres	Reçu en préfecture le 23/07/2020
		Affiché le 
		ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR
		En toutes lettres

2.5. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

2.6. Proclamation de l'élection du Président

M FERREIRA Olivier a été proclamé(e) Président et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des Vice-Présidents

Sous la présidence de M FERREIRA Olivier élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, le SEZEO peut disposer de vice-présidents. Conformément à l'article L5211-10 du CGCT et à l'article 7.3 des statuts du SEZEO, le Comité Syndical fixe le nombre de Vice-Présidents selon les règles suivantes :

- Le nombre de vice-présidents ne peut dépasser 20% de l'effectif du Comité Syndical.
- Toutefois, le Comité Syndical peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20%, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Comité Syndical du SEZEO est composé de 28 membres. Par conséquent, la règle de droit commun permet l'élection de 6 Vice-Présidents, et la dérogation autorise que 8 Vice-Présidents au maximum siègent au Comité.

Au vu de ces éléments, le comité syndical propose de fixer à 7 le nombre des Vice-Présidents du syndicat.

Pour 26 Contre 0 Abstention : 0

3.1. Élection du premier Vice-Président

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26.....
- e. Majorité absolue : 14.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CARVALHO Patrice	26	Vingt-six

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

M ..CARVALHO Patrice.....a été proclamé(e) premier Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième Vice-Président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26.....
- e. Majorité absolue : 14.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>LEBOEUF Jean-Pierre</u>	<u>26</u>	<u>Vingt-six</u>

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :~~.....~~.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :~~.....~~.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :~~.....~~.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :~~.....~~.....
- e. Majorité absolue :~~.....~~.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

M LEBOEUF Jean-Pierre a été proclamé(e) deuxième Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.3. Élection du troisième Vice-Président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26
- e. Majorité absolue : 14

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PEYR Patrick	26	Vingt-six

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

M. PEYR Patrick a été proclamé(e) troisième Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième Vice-Président**3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26.....
- e. Majorité absolue : 14.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CZEP CZYNSKI Jean-Pierre	26	vingt-six

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

M CZEPCZYNSKI Jean Pierre a été proclamé(e) quatrième Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.5. Élection du cinquième Vice-Président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26
- e. Majorité absolue : 14

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
DECAMP Annick	26	Vingt-six

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR



3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

M me DECAMP Annick a été proclamé(e) cinquième Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du sixième Vice-Président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26
- e. Majorité absolue : 14



Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
HEDUY Christian	26	vingt-six

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

M. HEDUY Christian
Président et immédiatement installé(e).

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

a été proclamé(e) sixième Vice-
ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR



3.7. Élection du septième Vice-Président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26.....
- e. Majorité absolue : 14.....

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GAGE Daniel	26	vingt-six

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

M GAGE Daniel a été proclamé(e) septième Vice-Président et immédiatement installé(e).

3.8. Élection du huitième Vice-Président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-PVPRESIDENTVP-AR

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] :
- e. Majorité absolue :

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième Vice-Président

M a été proclamé(e) huitième Vice-Président et immédiatement installé(e).

4. Observations et réclamations

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 16 juillet 2020, à 19 heures, 00 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président (ou son remplaçant), le représentant syndical le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,



Le représentant syndical le plus âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,

